

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 9 mai 2022

Essais de sirène dans le cadre du déploiement du Système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

La préfecture de la Martinique vous informe que des essais de sirène seront effectués dans le cadre du déploiement du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) mis en place par le ministère de l'Intérieur.

Le SAIP est un ensemble structuré d'outils, dont font partie les sirènes, permettant la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités. L'objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave imminent ou en cours et de l'informer sur le comportement à tenir.

En Martinique, sur les 33 sirènes existantes, 5 seront raccordées au SAIP dont le déploiement est en cours de finalisation. À cette occasion, des essais sonores auront lieu à chaque raccordement d'une sirène au dispositif.

Pour le mois de mai, le calendrier des essais se tiendra comme suit :

- mercredi 11 mai 2022 dans la matinée pour la commune de Fort-de-France.
- jeudi 12 mai 2022 dans la matinée pour la commune de Basse-Pointe.
- vendredi 13 mai 2022 dans la matinée pour la commune du Marigot.

Deux essais seront réalisés dans un intervalle de 15/30 minutes.

Pour l'heure, il n'y a aucune conduite particulière à tenir pour les populations, s'agissant uniquement d'essais pour vérifier l'efficacité du dispositif.

Plus d'informations sur le SAIP sur le site du ministère de l'Intérieur :

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP>